



Le 4 juillet 2022

Madame Annie Blier
Directrice Environnement
Sayona Québec inc.
169, chemin du Quai
La Motte (Québec) J0Y 1T0

**Objet : Mise à jour du projet Authier
(Dossier 3211-16-020)**

Madame,

La présente vise à donner suite à notre rencontre du 22 juin 2022 en lien avec le projet Authier.

Conformément aux informations que vous nous avez transmises dans votre lettre du 11 avril 2022 à mon attention, votre projet prévoit une capacité d'extraction maximale journalière qui est sous le seuil établi par l'article 22 de la partie II de l'annexe 1 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (chapitre Q-2, r. 23.1). Ainsi, le projet minier Authier n'est plus visé par la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) prévue à l'article 31.1 de la sous-section 4 de la section II du chapitre IV du titre I de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2; la Loi).

Vous devez donc déposer une demande d'autorisation en vertu du paragraphe 10 du premier alinéa de l'article 22 de la Loi préalablement à toute activité minière visée à l'article 78 du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (chapitre Q-2, r. 17.1).

Pour toute information additionnelle en lien avec la PÉEIE, vous pouvez joindre Monsieur Charles-Olivier Laporte de notre direction à l'adresse suivante : charles-olivier.laporte@environnement.gouv.qc.ca.

... 2

Pour toute information additionnelle en lien avec la demande d'autorisation en vertu du paragraphe 10 du premier alinéa de l'article 22 de la Loi, vous pouvez joindre la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au numéro de téléphone 819 763-3333.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

La directrice adjointe,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Maud Ablain', written over a horizontal line.

Maud Ablain

c.c. M^{me} Cynthia Claveau, directrice régionale / Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
M^{me} Hélène Iraca, directrice régionale / Direction régionale du contrôle environnemental de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec